

ARRETE n° 22-039
Portant nomination de la Directrice Déléguée EUt+

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

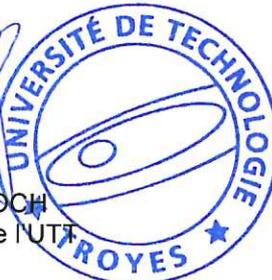
Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

ARRETE

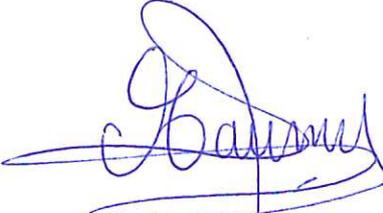
Article unique :

Madame Myriam Maumy est nommée Directrice Déléguée de l'EUt+ à compter du 3 janvier 2022, pour une durée de quatre ans, renouvelable, soit jusqu'au 2 janvier 2026.

Fait à Troyes, le 24 janvier 2022



Pierre KOCH
Directeur de l'UTT



Myriam MAUMY
Directrice Déléguée EUt+

Original : Service des Affaires Juridiques
Copies : Intéressée
Direction des Ressources Humaines
Direction EUt+
Diffusion générale : www.utt.fr